

# Le Patriote Français

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE

HONNEUR DE PATRIE

BUREAU

Le PATRIOTE Français paraît tous les jours, à l'exception des jours de fêtes, à 5 heures du soir. On s'abonne par semestres, par années, par trimestre, par mois, par semaine, par jour. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> du mois. Les annonces sont reçues au bureau.

## ANLACH FRANÇAIS.

Vendredi 22 — Bataille de Savigny (Vendée) par les généraux Kléber-Morano (1793.)

## MONTVIDEO.

decembre 21 1843.

### NOUVELLES INCONSEQUENCES DE MM. DE CLERVAL ET PICHON.

(Suite.)

Commençons par la neutralité.

M. Théodore Pichon, consul général, est accrédité près d'un gouvernement ami de la France et que la France tient pour très-légitime et très-légitime. C'est de lui que M. Pichon a reçu son "exéquatur."

Ce fonctionnaire rempli, ou est censé remplir sa mission, près d'un allié fidèle et loyal, qui a rendu à notre marine, pendant les trois années de blocus des ports argentins, des services qu'elle ne saurait trop reconnaître; près d'un gouvernement qui a su dissiper les injustes préventions qu'Oribe avait malicieusement soulevées, à l'instigation de Rosas, contre la convention de commerce et d'amitié qui se négociait inutilement depuis plusieurs années, et que l'habile administration de l'illustre Président Rivera a conclue et ratifiée en 1839 comme le gage le plus certain de la sincérité de son alliance.

Il réside enfin près d'un gouvernement qui a toutes les sympathies de la population française; qui l'a accueillie et protégée avec une libéralité sans égale, qui a tout fait pour ha-

ter les développemens du commerce, son personnel hospitalier, qui s'est tellement identifié avec le principe civilisateur, que chaque individu est instinctivement persuadé que la chute de ce gouvernement-moïse (sans dire sans offenser l'auteur du "système américain") serait le signal des plus grandes calamités, en ce sens qu'elle replongerait, tout à coup, et pour long-temps sans doute, cette nouvelle terre promise, dans les ténèbres épaisses de la barbarie; ou, pour exprimer nettement notre pensée, dans les ténèbres de l'ancien système colonial espagnol, qui est le bésu idéal du gouvernement de Rosas.

Eh bien! hommes sans intelligence et sans cœur, qui acceptez, moyennant un lourd salaire (qui ne sort pas de la poche du Roi), la mission honorable, mais difficile, de protéger les intérêts de vos nationaux, en même temps que ceux de l'humanité, cruellement outragés par le plus sanguinaire des tyrans, on ne vous demandait qu'une chose, c'était d'être justes... l'avez-vous été?

Du moment qu'un ministre anti-français repudiait la trop célèbre note de son ministre plenipotentiaire à Buenos-Ayres; pour reprendre la honteuse attitude d'un spectateur impassible des maux de l'espèce humaine et de l'espèce française en particulier, les principes de justice qui reglent les rapports des nations entre-elles, l'équité, la bonne foi, la morale, l'intérêt de la France même, voulaient que vous observassiez la plus stricte neutralité... l'avez-vous observée?

Il pouvait y avoir une heure que le bachelier subissait sa détention provisoire devant une table sur laquelle on avait servi un dîner aussi copieux que délicat. Plongé dans un grand fauteuil en cuir de Cordoue, il lisait au dessert, pour digérer plus agréablement, les *Académie de Lemaire de Turner*, lorsque dolla Inés entra tout à coup, pâle et tremblante, malgré la fermeté habituelle de son caractère.

— Grand Dieu! s'écria-t-elle, qu'avez-vous? dit-il en la voyant dans ses bras.

— On nous a trompés, indignement trompés! bilbaïna la jeune femme avec précipitation. Les traitres! Fuyez, fuyez, fuyez! Ils vous ont promis ma main, et ils ne tiendront jamais leur promesse. Je les ai entendus. Fuyez. Il y va de votre salut, il y va de votre bonheur!

Voici ces choses qui s'étaient passées à l'issue de la réunion... que le pauvre bachelier se livrait tranquillement à ses douces gastronomies de sa captivité. Mais des jours avant que, loin d'avoir aucun motif de haine particulière contre Bilbaïna, le marquis lui écrivait en quelques mots d'été, ainsi que nous l'avons dit, que c'était à lui qu'il devait se porter à la cour et conserver, malgré les arrivés, tout son dévouement à son roi, qu'en

## FRUILLON.

INES DE TOLEDE.

(Suite.)

VI.

UNE PÉRIODE.

A peu près certaine de succès, l'assemblée n'avait plus qu'à se dissoudre en attendant patiemment le résultat de l'accusation qui serait portée par le marquis; et Félicie ne devait se retirer comme les autres assistans. Mais tout à coup l'embrasement ambulant arriva de la voix les regards qui déjà se disposaient au départ, et demanda que l'on retienne le jeune bachelier prisonnier jusqu'au lendemain, alléguant que dolla Inés ayant cru devoir prendre ses précautions contre lui, marquis d'Horroca, il était juste qu'il eût de réciprocity, sinon envers elle, du moins envers son futur époux.

Toute espérance qu'elle portait, cette espérance fut accordée. Félicie, sur un signe de dolla Inés, y consentit. Qu'était-ce qu'une captivité de quelques heures, comparée au bonheur qui l'attendait désormais?

Cela fut en ce sens.

Job sup de nos...  
JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE  
- 170 180 50 -  
sup ecclésiast...  
1843

RECAPITULONS:  
Vous arrivez dans le...  
incidents...  
trouvé des...  
vez, entre...  
plier le...  
se brûler...  
joies...  
aux...  
saves...  
tivement...  
les...  
ne...  
antécédent...  
sont...  
événemens...  
veilles...  
pas...  
droit...  
carrière...  
situation...  
venez...  
le...  
dans...  
est...  
peux...  
enfin...  
devenus...  
du...  
— Au lieu d'accepter...  
conséquences...  
qu'à la...  
plus...  
populaire...  
Bretagne...  
compromis...  
se retirer...  
intérêt...  
Félicie...  
à donner...  
bientôt...  
l'assemblée...  
est...  
— Qu'avez-vous...  
une...  
clamation...  
en...  
le...  
sans...  
après...  
qu'il...  
— de...  
sq...

calme et le sang-froid qui conviennent à de vraies diplomates; au lieu de chercher à éclaircir par une étude sérieuse, approfondie, incessante, de tout ce qui doit vous mettre à même d'asseoir un jugement sain, dépouillé de toute passion, de tout préjugé, sur les affaires ou les questions qui vous sont soumises; au lieu de vous entourer des conseils de vos nationaux, qui sont naturellement les meilleurs juges de ce qui convient à leurs intérêts, de chercher à connaître l'opinion de la majorité, en écoutant des hommes de toutes les classes, de toutes les professions, que faites vous?

Vous ne vous entourez que d'un petit nombre d'individus que vous affectionnez tout particulièrement: les uns, parce qu'ils flattent vos passions du moment, sans vous apercevoir qu'ils ont un intérêt, puissant à vous induire en erreur; les autres, parce qu'ils sont "riches", sans réfléchir que la richesse, qu'elle qu'en soit l'origine, rend presque toujours les hommes égoïstes et peu aptes à donner un conseil où le cœur et la raison doivent dominer l'intelligence. Enfin ceux-ci et ceux-là parce qu'ils ont de belles manières, et qu'au besoin ce sont de jolis meubles dans un salon diplomatique. Pauvre espèce humaine! à combien d'aberrations et de folies n'es-tu pas sujette.

C'est cependant avec ce joli matériel de science, ces éléments incohérents, ces "oracles" de la population, qu'on prétend diriger les affaires de la France; éclairer le pays et le gouvernement du Roi.

Nous avons parlé ici en thèse générale des agents que le ministère nous a imposés depuis le traité de Mackau; mais qui ne reconnaîtront que ceci s'applique parfaitement à notre consul général, qui semble avoir été fondu dans le même moule que ses chers collègues?

(La suite à demain.)

Nous croyons être agréables à nos lecteurs de Montevideo, et utiles à ceux qui nous lisent en Europe, en traduisant l'article suivant extrait du Nacional du 19 décembre

précaution à prendre, c'est de nous assurer de la charmante personne et de le débarrasser de l'engagement qu'il a maintenant en sa possession.

—Rien de plus facile, dit à son tour le duc; quelques-uns de nos gens suffiront à exécuter cette double besogne.

Tel était l'entretien que doña Inés, que de vagues soupçons tenaient attentive, avait surpris sans être aperçue.

Et elle accourait, la terreur dans l'âme, en prévenir Feliciano.

—Mais comment faire? demanda ce dernier. Ne savez-vous pas que je suis ici prisonnier?

—Oui, répartit vivement la jeune femme; mais ce palais est plein d'issues secrètes. Venez, venez, nous en trouverons peut-être une qui ne sera point gardée. Une fois dehors, nous sommes perdus si vous ne parvenez à reprendre le brouillon de lettre que vous leur avez confié et qui est dans les mains de marquis.

—Mais comment le pourrai-je?

—Je vous le dirai; mais venez, je les entends qui s'approchent. Une minute de plus ici, et tout est perdu!

Feliciano ne se fit pas répéter. Invitation. Il suivit Inés à travers le dédale de cet immense palais; des portes pressées en ébranlèrent bientôt les vantaux. Il leur

parut évident qu'on étoit à leur poursuite. Heureusement ils parurent échapper à toutes les recherches, et en peu

écrit avec beaucoup de convenance et de sagacité. Cet article renferme des considérations du plus haut intérêt, et contribuera, nous n'en doutons pas, à faire envisager, sous son véritable jour, la dernière et monstrueuse exigence du M. le consul général de France.

Au nom du Roi, M. Massieu et M. Pichon ont annoncé à leurs compatriotes une honteuse amnistie, un contrat nul, parce qu'il n'a point été autorisé par les personnes à qui il s'adresse, ni même par le Roi de France, s'il est vrai qu'il ait ordonné de dénationaliser les Volontaires: un libelle destiné à corrompre la morale, à semer le découragement, à tromper, à provoquer des trahisons, des défections dans la garnison d'un pays ami auquel le gouvernement de la France doit tant, et dans une guerre, où il est enjoint aux agents français de garder, d'après un ordre du Roi, la plus stricte neutralité.

M. Massieu et Pichon profanent le nom de leur Roi, la France et ce même Roi leur en demandent un compte rigoureux. Ils le profanent, non seulement parce qu'ils s'en servent à la tête d'un document immoral; puisqu'il est lâche, tissu de faussetés, et qu'il a pour but de provoquer la désertion, — mais parce que au nom du Roi ils reconnaissent Président de cette République, et traitent comme tel, un révolté, un infâme assassin, que le Roi de France n'a jamais reconnu que comme un des chefs de Rosas: avant le traité de Mackau en le faisant hostiliser comme un ennemi de la France, et après en ne le reconnaissant pour rien, ne concluant avec lui aucun traité relatif à cette République, et en n'accréditant près de lui aucun agent.

Ils profanent aussi le nom du Roi en le mettant dans un document perfide tendant à subvertir l'ordre public, à renverser dans des torrents de sang un gouvernement ami et reconnu par la France, à violer tous les principes du droit des gens, à consacrer l'abus de cette force armée, que la France paie de ses contributions, non pour commettre à l'étranger des actions iniques, non pour exciter des sentiments d'indignation et de haine envers le gouvernement du Roi des Français, non enfin, pour tyranniser cruellement les fils de la France qui cherchent fortune loin de leur pays; mais pour la faire apprécier et respectée à l'étranger, pour qu'elle soit utile aux Français qui exercent ailleurs leur industrie à l'ombre de sa protection. Ils profanent enfin le nom du Roi, en le plaçant au commencement d'un document qui annule entièrement la convention d'amitié et de navigation conclue en 1830, entre notre gouvernement et le Roi des Français; car s'il est vrai, comme l'assurent MM. Pichon et Massieu, que Oribe est le président de la République, ceux qui, levés contre l'autorité de ce Président, ont conclu une convention avec S. M. le Roi des Français sont des révoltés, et aucun gouvernement légalement constitué ne peut traiter avec des révoltés, qu'il reconnait pour tels, sans se déshonorer et sans frapper tous ses actes de nullité. En attendant, nous accu-

d'instans ils eurent franchi le seuil sans avoir été aperçus.

## VII.

### LES DEUX ORDRES.

En sortant de l'hôtel du duc d'Escalons, doña Inés et Feliciano se rendirent chez la señora Carmina. C'étoit le seul endroit où ils pussent aviser sans crainte au parti qu'ils avaient à prendre. Ils n'avaient pas un instant à perdre: il fallait qu'ils rentrassent sans délai en possession du brouillon du madrigal que le cardinal avait adressé à la reine, et dont les conjurés, y compris Mme des Ursins, les avaient si perfidement dépouillés. La seule poignée des deux amans étoit attachée à la possession de ce brouillon de lettre, depuis que le marquis de Los Herrojes et la princesse des Ursins avaient résolu, en cas de succès, de considérer comme nulle la renonciation du marquis à la main de doña Inés, et le consentement de la princesse au mariage de la jeune fille avec Feliciano. Malgré l'assurance et la fermeté de son caractère, doña Inés ne se dissimulait pas la gravité des obstacles qu'ils avaient à surmonter.

—Eh bien! leur dit la digne épouse de Domingo aussitôt qu'elle les aperçut, quel air abattu vous avez! Vous serait-il donc arrivé quelque fâcheux contre-temps?

Pour toute réponse, doña Inés la pria de les accompagner dans une chambre où ils pussent tenir conseil avec

sons devant la population française du Rio de la Plata, devant les agents et les marins du Roi de France dans tous les pays, devant les chambres, les ministres et le conseil d'Etat siégeant à Paris, enfin devant la France entière, nous accusons M. l'amiral Massieu et M. le consul Pichon d'avoir profané le 15 du courant, dans un document revêtu de leur propre signature et de leur cachet, le nom du Roi de France qui aurait dû être sacré pour eux.

Laissons de côté toute considération sur un consul accrédité près de notre gouvernement, qui s'abuse sa confiance, et violant les lois qui prohibent toute communication avec le camp ennemi, s'y transporte furtivement et y contracte des amitiés pour les déserteurs d'un gouvernement près duquel il est accrédité.

Laissons l'insulte que cet infâme document dirige contre ce pays, et les égards de respect, de justice que les agents d'un pays civilisé doivent avoir pour les pays qui sont en paix avec leur gouvernement.

—Depuis le mois de décembre de l'année passée, le consul Pichon, égaré par quelques blaguillos, n'a cessé de conspirer pour Rosas et sa Mas-horca: c'est à cela qu'il a employé tout son temps; et si M. Pichon prétend que c'est une estomac, qu'il nous cite devant la loi, ou qu'il entre dans une discussion sur ses actes, comme homme public et comme homme privé: devant le tribunal comme dans les colonnes de notre journal, nous lui prouverons qu'il n'a point dûment rempli les ordres de son gouvernement, qu'il est un mauvais consul, complice de l'infâme Léopard de Souza Acevedo Leite. Quant à M. Massieu de Cibral, soit peu de sagacité, soit avec ou sans intention; (peu nous nous importe l'origine de ses actes, les résultats parlent) depuis qu'il a mouillé, avec ses navires dans notre port, il n'a fait, en secondant les plans de M. Pichon que semer l'anémisme dans la population française et menacer avec son escadre, non pas les égorgeurs des Français, non pas la Mas-horca, ennemie de la France, mais les frères des Français, les alliés de la France, le gouvernement moral et juste qui combat dans le Rio de la Plata pour la liberté et la civilisation.

Dans les articles de leur capitulation, M. Pichon et Massieu démontrent cette œuvre inhabile et qui caractérise tous leurs actes au Rio de la Plata. Nous avons suffisamment parlé sur la reconnaissance qu'ils font d'Oribe comme Président de cette République. Nous nous entretiendrons peu sur la teneur et la rédaction des articles, MM. Pichon et Massieu n'ont été adroits que dans une chose: c'est qu'ils ont eu le soin de ne point publier les propositions qu'ils ont faites à Oribe, mais seulement les réponses qu'ils en ont reçues, ce qui fait voir que la diplomatie de la Mas-horca a su se moquer et décevoir celle de MM. Cibral et Pichon.

Examinons rapidement cette capitulation. L'introduction parle des Français et s'adresse à eux; mais d'après le

Domingo... sans craindre d'être entendus par quelque oreille indiscrette.

Lorsqu'ils se crurent en sûreté, doña Inés raconta à l'excellente femme tout ce qui s'étoit passé. Un long silence suivit cette révélation.

—Quand je vous le disais, dit enfin Domingo en secouant la tête, que tout cela, mon jeune bachelier, ne vous mènerait à rien de bon.

Tais-toi, Domingo! tu désespères toujours de tout! interrompit Carmina.

—Oui, notre sort est sérieusement compromis, dit à son tour Inés; mais tout n'est pas encore désespéré.

—Serait-il possible? demanda le bachelier en relevant la tête.

—Écoutez moi bien, reprit la jeune fille, dans l'esprit de laquelle une idée lumineuse venait de naître, vous, Feliciano, vous allez, sans perdre de temps, vous rendre chez le cardinal.

—Dans quel but?

—Vous le saurez plus tard. Vous lui demanderez un ordre d'arrestation en blanc et un sauf-conduit.

—Pourquoi faire?

—Cela ne vous regarde pas.

—Mais ces papiers, il me les refusera.

(La suite au prochain numéro.)

consulat de France ceux qui ont les armes pour défendre cette capitale ne sont plus français; — Des français armés, a dit le *Patriote*, avec justice, il n'y en a plus, et M. le consul le sait bien, puisqu'il leur a retiré le droit de porter ces armes, en leur retirant leurs couleurs. Il le sait bien, puisqu'il a refusé d'enregistrer comme tels, les actes de décès, de mariages ou de naissance des Légionnaires. Ou le consul a dépouillé d'une manière indigne les légionnaires de leur nationalité, ou il n'y a point de français parmi eux. Remarquez l'impartialité de l'amiral et du consul dans ce préambule: les français qui défendent cette ville sont enjoins de déposer les armes, et d'en passer sous silence ceux qui sont avec les ennemis, et qui attaquent cette ville. Par hasard M. l'amiral et M. le consul ont-ils reçu des instructions pour soumettre cette ville à Rosas? Est-ce un acte légitime pour les français qui s'enrolent dans les rangs de Rosas, et est-ce un crime de se mettre avec le gouvernement Oriental? Pourquoi ne font-ils pas une capitulation avec ce dernier pour obtenir une amnistie pour les français qui sont avec Oribe? Pourquoi ne se chargent-ils pas de l'imprimer et de le répandre dans l'armée d'Oribe?

L'article 1er de l'amnistie contient une clause qui le rend complètement illusoire, et annule entièrement les garanties que Mrs Clerval et Pichon ont voulu obtenir pour les Légionnaires qui déserteraient les rangs de l'honneur et de la civilisation. Oribe, qui dans toutes ses réponses ne parle jamais des Légionnaires, mais des français, et qui peut prouver à tout moment à l'Amiral et au Consul avec leurs propres déclarations, que les Légionnaires ne sont pas français, dit, qu'il respectera les français sauf les droits naturels de la propre défense de ladite République; de ces droits il est l'unique chef, il pourra leur donner l'étendue qu'il lui plaira, étant sûr de pouvoir toujours, en les invoquant, se défendre de tout égorgement, de toute expropriation ou expulsion qu'il lui plaira de commettre; sans, ajoute-t-il encore, les droits de l'armée sous ses ordres; presque toute l'armée à ses ordres se compose de troupes de Rosas qui est son chef et le juge de ses droits, par conséquent, n'est point Oribe, mais Rosas, ou quelques uns de ses masborqueros auxquels cet égorgement remettra le soin de sa publication et son interprétation. Oribe déclare que tous les articles suivants sont sous cette restriction. Comme Oribe et Rosas sont les législateurs et les juges de ces droits, comme ces droits ne sont point formels et définis et comme le consul et l'amiral ne se réservent aucune faculté pour examiner sa légitimité, ou la justice de son application, les français restent toujours sujets aux procédés arbitraires et sanglants de la masborca, comme ils l'étaient avant la publication de cette amnistie, lorsqu'ils venaient à tomber entre les mains des traîtres ennemis, qui parcourent la ligne extérieure de cette place.

L'article 2e n'a aucune importance et se trouve sous la restriction qui convient aux droits de la République ou de l'armée que commande Oribe.

L'article 3e présente le même cas. Heureusement qu'il se rapporte à un événement qui n'aura pas lieu, parce que Oribe et sa masborca ne sont pas des hommes propres à une telle entreprise. On y voit cependant la pieuse intention du Président de la République, de livrer au pillage cette ville, puisqu'il prévient tous les français d'arborer un pavillon français, afin d'éviter toute erreur.

Les articles 4 et 5, sujets comme les autres à ce qu'exigent les droits de la République, et de l'armée de Rosas, ne promettent rien, n'assurent rien, et valent tout autant comme s'ils n'avaient point été écrits.

Le 6e est dans le même cas, avec la différence qu'Oribe le supplie seulement en tant qu'il dépendra de lui; mais comme il parle de contributions, que les Chambres locales peuvent voter, comme il est si zélé pour la légalité et qu'il n'offre rien pour restreindre la liberté des Chambres masborqueras sur les impositions; quand on imposera à des français, qui ont pris les armes, un tribut si onerux qu'il sera obligé d'abandonner le pays, ou de mourir de faim; il pourra assurer que quant à lui il a fait tout ce qu'il a pu pour accomplir cet article, et comme il n'est point obligé à faire des choses qui ne dépendent pas de lui, on se peut point l'accuser de l'avoir violé.

Terminons. Les articles de cette amnistie ne prospèrent pas seulement les profits de l'infamie; ce n'est qu'un piège grossier tendu pour y prendre le vie et les intérêts des français, ce n'est qu'un monument de la haine coupable d'Oribe, que le sang seul peut assouvir, et de l'extrême inhabilité de l'amiral et du consul qui ont admis et qui ont présenté comme garanties, d'insolents et d'atroces sarcasmes contre le sens commun et l'honneur des Légionnaires.

(Nacional.)

Nous croyons devoir avertir nos compatriotes de se tenir en garde contre les bruits répandus, de nouvelles intimations qui auraient été faites par M. Massieu de Clerval, au gouvernement de la République Orientale, ces menaces vraies ou fausses ne doivent alarmer personne, parce que nous avons l'assurance que les instructions des cabinets anglais et français, sont positives sur le maintien et l'observance de la plus stricte neutralité et nous croyons fermement que si M. de Clerval ou le consul voulaient interpréter ces instructions comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour, M. le Comodore Purvis qui comprend et pratique bien ses devoirs, ne souffrirait pas qu'aucune violence soit faite à une nation amie de la sienne et pres de la quelle il a été envoyé pour protéger et non détruire le gouvernement établi.

N'ajoutons donc aucune foi aux alarmistes qui, en dernier recours, voudraient nous effrayer avant de se sauver.

Ce qui paraît donner quelque consistance à ces bruits, c'est le départ certain de Mme. Pichon pour Buenos Ayres et celui de l'ami intime du consul M. Raguin pour la Colombie et M. Brayer pour une autre destination.

A dater de ce jour, le blocus de ce port par l'escadre de Brown, par ordre et sur l'intimation de M. le comodore Purvis, est suspendu jusqu'à ce qu'il ait obtenu satisfaction de la violation des propriétés appartenant à des sujets anglais.

Avant hier un employé des navires de guerre français a forcé la consigne de la sentinelle de garde au môle, et s'embarqué quatre hommes inconnus.

Hier un autre a voulu faire la même chose; mais il a été surpris au moment où il distribuait de vieilles papiers à quatre basques espagnols. Deux de ces derniers ont été pris. Ils déclarent avoir été à la maison de M. le consul Pichon d'où ils sont sortis avec ledit employé, qui pour les faire embarquer leur a distribué de vieilles papiers. On a fait une enquête qui se trouve entre les mains du gouvernement. Les quatre basques espagnols dont nous parlons sont déserteurs des corps de la ligne.

(Nacional.)

Nous traduisons les nouvelles suivantes du *British Packet*, journal qui se publie à Buenos Ayres sous l'influence et à la solde du dictateur. Elles sont importantes en ce qu'elles confirment un fait: c'est que les instructions de l'amiral attendu en remplacement, de M. Massieu de Clerval, sont d'observer la plus stricte neutralité. Nos lecteurs sauront du reste en tirer les déductions qu'elles comportent.

Du *British Packet* du 16 décembre.  
La corvette française la *Coyette* arrivée dernièrement à Montevideo d'après les dires fait partie d'un renfort de forces navales, envoyé dans le Rio de la Plata sous le commandement d'un nouvel amiral qui doit remplacer Monsieur Massieu. — Le manque d'énergie dont a fait preuve Mr. Massieu dans les dernières transactions qui ont eu lieu entre lui et le gouvernement Riverista aurait, dit-on décidé le gouvernement Français à adopter cette mesure. Le Ministre actuel de la marine est Mr. le Baron Mackay, et nous ne doutons pas qu'il ait fait un choix convenable.

Le conseil central est attendu tous les jours et on sait qu'à son arrivée des nouvelles suivies auront pu être données sur les Français réfugiés de Montevideo.

## LEGION DES VOLONTAIRES.

ETAT des entrées, sortants et mutations du 15 au 16 décembre 1843.

Premier Bataillon.	
Sortants.	
Tosca.	Bard Auguste.
	Total..... 2
Troisième Bataillon.	
Entrants.	
Lartigue.	Sortants.
Siedberry Paul.	Sallaberry Bertrand.
Ameron.	Total..... 2
	Artilleur.
	Sortants.
Nuz.	
Mutations.....	1
Entrants.....	1
Sortants.....	0
Le commandant chargé de visiter l'hôpital le 17 décembre 1843, M. Joubert.	
Montevideo, 16 décembre 1843.	
Le commandant.	
OYENARD.	
Du 16 au 18.	
Musique.	
Sortants.	
Jacques, clarinette, a déserté avec armes et bagages.	
Premier Bataillon.	
Sortants.	
Ducamp Jean.	Ponce Joseph.
	Total..... 2
Deuxième Bataillon.	
Sortants.	
Bibé.	Troisième Bataillon.
	Entrants.
Gelas Antoine.	Sortants.
Sally Baptiste.	Lacoture.
	Total..... 2
Quatrième Bataillon.	
Entrants.	
Jauregy Pierre.	Artilleur.
	Sortants.
Berston.	
Etat des hommes appartenant à la ligne, renvoyés de la Légion.	
Hil François.	Lepot Joseph.
Robles.	Solier.
Campa.	Alfonso.
Ridgo.	Nesta.
	Total..... 4
Mutations.....	2
Entrants.....	2
Sortants.....	14
Le commandant.	
OYENARD.	
Du 18 au 19.	
Musique.	
Sortants.	
Oyambourou Jacques.	
Premier Bataillon.	
Entrants.	
Laporte Bernard.	Sortants.
Mendon.	Goussin.
Goreau.	Coutan.
Brins Pierre.	Laporte Bernard.
Morano.	Subervilla.
	Total..... 6



# LE PATROTE FRANCAIS.

Deuxième Bataillon.	
Entrants.	
Lafite Baptiste.	Capdeville Jean.
Laplace Calixte.	
Total..... 3	
Troisième Bataillon.	
Entrants.	
Boule Charles.	Lacroix Jean.
Bierre Marcellin.	Tagueyre Joseph.
Monteverran.	Bian Charles.
Total..... 10	
Sortants.	
Brama Bernard.	
Quatrième Bataillon.	
Entrants.	
Julien Jean.	Guidot François.
Chabanon Pierre.	Fabordy Bernard.
Total..... 4	
Sortants.	
Recart.	Leocaboure Auguste.
Total..... 2	
Artillerie.	
Entrants.	
Dainé.	
Sortants.	
Lopez Raymond.	
Sortants.	
Souillac Pierre.	
Mutations.....	7
Entrants.....	16
Sortants.....	12
Le commandant chargé de visiter l'hôpital le 19 de	
combres 643, M. Caranget.	
Le commandant.	
OYENARD.	

**AVIS.**  
**POUR BORDEAUX.**

Partira pour la dite destination à la fin de ce mois, le trois mats barquo français Crois-Kear, cap. Auguste Graveron. Ce navire est neuf et d'une excellente marche il offre dans une cabote spacieuse toutes les commodités de tables pour les passagers.

Les personnes qui désireroient prendre charge ou passage à bord, sont priées de s'adresser aux consignataires le M. Hir freres, rue de Solie numero 26 ou au cap. à bord.

**AVIS.**  
**CONSERVES ALIMENTAIRES.**

On trouvera chez MM. Portal-Freres, rue Ituzingo, autrefois rue S. Jean, num. 82, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nante, à des prix tres modérés.

**AVIS.**

On desire trouver à louer une grande maison soit à un rez-de-chaussée, soit à étage, offrant pour lo paiement toutes les garanties possibles. des personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au college français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

**ALMANACH**  
*De la République Orientale de l'Uruguay.*  
Qui se publie depuis vingt ans à l'imprimerie de la Charité, vient de paraître à la même imprimerie pour l'année

**AVIS.**

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhau, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Maria sur la mole. Et Etienne Borghetta, natif de Marseille, âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

**1844.**

Contenant les jours de la lune, le lever et le coucher du soleil; une infinité d'époques mémorables tant générales que particulières de l'Etat, la liste nominative des personnes qui forment le pouvoir, législatif, exécutif et judiciaire et autres chefs et employés du corps diplomatique et des agents étrangers près la République; une nomenclature de l'age des monarques et des fêtes nationales des puissances qui ont des relations avec la République; la nouvelle nomenclature des rois par ordre alphabétique, et toutes les autres matières de coutume.

Se trouve en vente à l'imprimerie de la Charité et à la librairie de D. Pablo Domenech.

**AVIS.**

**AVIS IMPORTANT.**

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n. 312. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure tres riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol, et espagnol français par Tsboda. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géomorphie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris. Oeuvres complètes de Mirabeau. Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques réparées. Mathématiques. Grammaire de Chantreau.

## AVIS DIVERS

**AVIS.**

Les personnes qui ont des comptes à régler avec feu le Sr. Pierre Caraquell sont invités à les présenter à MM. les administrateurs de l'hoirie, rue de Sarandi numero 149.

H. Roustan.  
A. Soult.  
J. Courras.

**EL ALMANAQUE**  
de la  
**REPUBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY.**

Que hace veinte años se publica por la imprenta de la Caridad, acaba de darse á luz por la misma imprenta para el proximo

**Año de 1844.**

Contiene el diario de anartos de luna y la salida y acaso del sol; infinitas épocas memorables, así generales como particulares del Estado; la relacion nominal de las personas que integran los poderes Legislativo, Ejecutivo y Judicial, de los demas gefes de oficinas, del cuerpo Diplomático y de los agentes extranjeros en la república. Una lista de los dias y años de los Monarcas y festividades nacionales de las potencias con quienes hemos celebrado navales en nuestra república. La nueva nomenclatura de las calles por orden alfabetico y todas las demas materias acostumbradas.

Se halla de venta en la Imprenta de la Caridad y en la Libreria de D. Pablo Domenech.

**AVIS.**

A vendre le patronage d'une jeune domestique de l'age de 16 ans, sachant laver, coudre, repasser, cuisiner et apte à toute espece de service intérieur d'une maison étant vendue par nécessité des ses maîtres, elle sera passée à meilleur marché que celle à conter. la personne qui désirerait en faire l'achat peut passer à ce bureau ou on lui donnera tous les renseignements nécessaires.



**AU PAVILLON FRANCAIS.**

Rue de Sarandi (autrefois St Charles), n. 309 et 311, vis à vis l'Etat-Major de de la Légion, on trouvera vins rouges de Bordeaux très bons à 4 vingteins, idem blanc à real, vieux rhum à real la cuarte. Les vins en caisse et en bouteille et les liqueurs de toute classe, sont au prix le plus modere, ainsi que toute espece de comestibles.

**AVIS.**

**POUR MARSEILLE.**

Le brick français Baptistin son capitaine Gimie, partira n'importe comment sera son chargement du 10 au 15 decembre. Les personnes qui auras des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement de Cap.

Pour d'autres renseignements s'adresser à monsieur R. de Laingas, rue de los Piedras n. 96.

**EN CHARGE POUR BORDEAUX.**

Le beau navire à trois mats l'Alfred, doublé et choville en cuivre, partira prochainement pour ladite destination sous le commandement du capitaine Duberland, ayant la majeure partie de son chargement arrêtée, il recevra le reste à fret ainsi que des passagers qui seront très bien traités et logés dans sa vaste et belle chambre; s'adresser pour l'un et l'autre au capitaine à son bord, ou à M. E. Raymond et Thel, calle del 25 de mai numero 108.

Le café moulu est à 3 reaux la livre, et le cre à real et demi, le sel à 30 reis la livre.

On vient de recevoir de Franco et du Brasil, une forte partie de tabac à priser de première qualité, on le vend en gros et en détail ainsi que cigaras Havane et autres et un bel assortiment de pipes de meilleur gout.

On y trouve aussi des ouvrages français choisis, tels que grammaire Chapsal, fables de La Fontaine, idem de Florian, géographie de L'homme, Bossay et Ansart et une collection de cartes géographiques, dictionnaires français espagnol et espagnol français.

**AVIS.**

Le magasin de modes si achalandé de Mme Grossin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre les personnes qui pourraient convenir d'en faire l'acquisition, sont invités à adresser leurs propositions à M. Michard l'un des commissaires provisoires, rue de Zavalala, n. 65, avant lundi prochain 13 du courant.

**Le Gerant, J. REYNAUD.**

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No 34